



## **Contrat Ambition Région pour la Communauté de Communes Usses et Rhône**

**Région Auvergne-Rhône-Alpes**

**Rapport de présentation**  
Septembre 2017

## Sommaire

A- Le Contrat Ambition Région : préambule.....	3
B- Usses et Rhône : un territoire rural dynamique partagé entre Ain et Haute-Savoie .....	4
B-1 Un territoire rural à proximité des grandes agglomérations.....	4
B-2 Une intercommunalité jeune .....	4
B-3 Des compétences tournées vers le service à la population.....	7
C- Une stratégie territoriale et politique tournée vers le service à la population .....	8
C-1 Une fusion après plusieurs années de travail en commun.....	8
C-2 Une stratégie de développement qui repose sur des thématiques ciblées .....	10
C-2-1 L’attractivité du territoire avec le développement économique.....	10
C-2-2 Les services en matière de santé : point stratégique du rayonnement du territoire	12
D- Un soutien opérationnel qui se traduit par un accompagnement précis en matière d’équipements .....	13
D-1 La création de terrains de tennis couverts .....	13
D-2 La requalification de la base de loisir de Seyssel.....	14
D-3 L’extension de la maison de vie.....	16
D-4 Les projets de nature économique.....	16
D-4-1 La ZAE de la Semine (ZAC III) .....	17
D-4-2 La ZAE de Mabœz.....	18
Table des sigles .....	19

## **A- Le Contrat Ambition Région : préambule**

Le Contrat Ambition Région est un dispositif de soutien financier proposé par la Région Auvergne-Rhône-Alpes aux collectivités désireuses de contractualiser avec elle pour soutenir des projets structurants à l'échelle des territoires. Ils ont été établis par délibération du Conseil Régional n°1450 du 17 novembre 2016 portant sur le soutien aux politiques territoriales.

Ce nouveau dispositif vise à remplacer celui qui existait auparavant, le CDDRA. Les Contrats Ambitions Région (CAR) sont les outils de la politique régionale en aménagement et développement du territoire. Les thématiques ne sont pas prédéterminées et relèvent du contexte particulier de chaque territoire.

Le contenu des programmes d'opération est guidé par les principes généraux suivants :

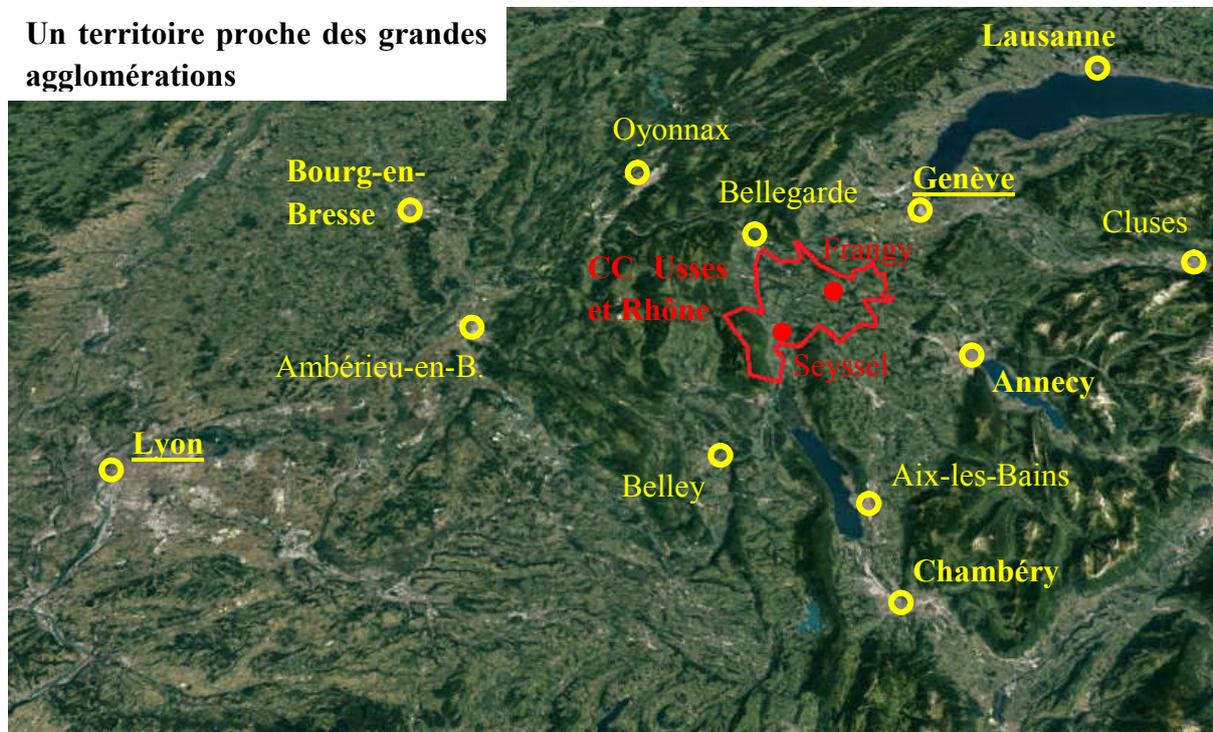
- les opérations décrites dans les CAR déclinent la stratégie d'investissement proposée par l'EPCI en lien avec les acteurs de son territoire,
- les projets pour lesquels une réponse existe dans une politique régionale sectorielle sont prioritairement orientés vers cette politique. Dans certains cas le justifiant, les contrats peuvent permettre de financer des compléments à une opération ayant obtenu un soutien régional par ailleurs,
- les opérations qui seraient en contradiction avec une politique régionale sectorielle ou qui auraient été volontairement exclues du champ d'une politique régionale sectorielle ne peuvent pas trouver leur place dans un contrat.

La Communauté de Communes Usse et Rhône est donc éligible à un CAR et son enveloppe financière allouée est de 715 000 € pour les trois prochaines années.

## B- Usse et Rhône : un territoire rural dynamique partagé entre Ain et Haute-Savoie

### B-1 Un territoire rural à proximité des grandes agglomérations

Un territoire proche des grandes agglomérations



CC Usse et Rhône, fond de carte Google Earth

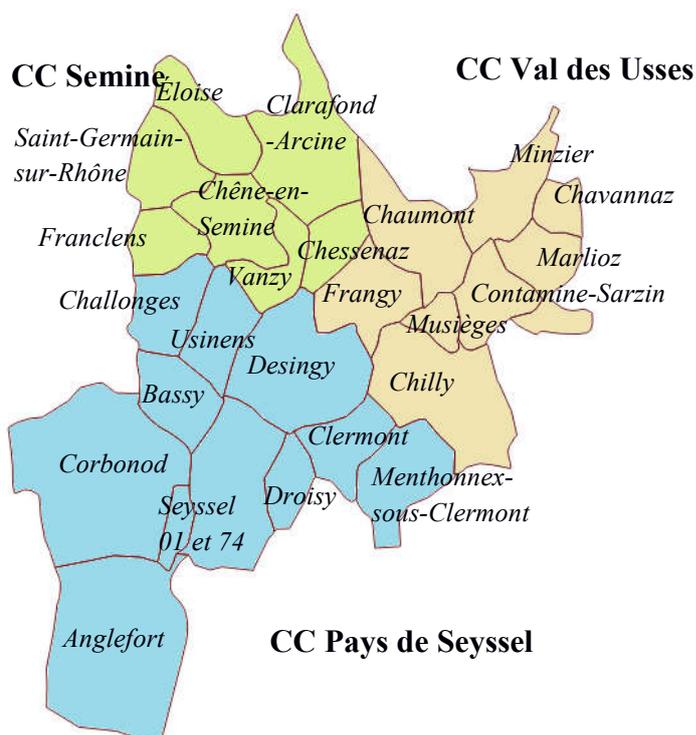
### B-2 Une intercommunalité jeune

La Communauté de Communes Usse et Rhône a été créée au **1<sup>er</sup> janvier 2017**. Elle regroupe **19 444 habitants** au 1<sup>er</sup> janvier 2017, répartis dans 26 communes.

**Carte de la CC Usse et Rhône :**

Source : Communauté de Communes Usse et Rhône.





CC Usses et Rhône	
Nb d'habitants	19 444
Croissance annuelle <i>en nombre d'hab.</i>	+ 1,6 % + 311 hab.
Densité de population	hab./km <sup>2</sup>
Nb d'emplois	3 663
Nb d'actifs	9 711
<i>dont actifs frontaliers</i>	2 409
<i>% d'actifs frontaliers</i>	24,8 %
Taux de chômage	7,9 %
Pop. par ménage	2,5

Source : INSEE, OCSTAT

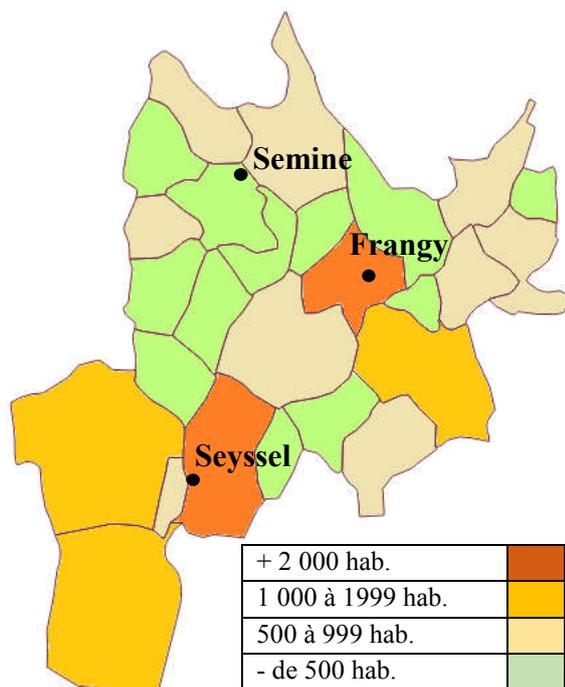
Source : Communauté de Communes Usses et Rhône.

Commune	Nb d'hab. 2014	Départ.	Commune	Nb d'hab. 2014	Départ.
Seyssel 74	2 283	74	Franclens	516	74
Frangy	2 070	74	Challonges	489	74
Corbonod	1 236	01	St-Germain-s/Rh.	479	74
Chilly	1 206	74	Chaumont	448	74
Anglefort	1 142	01	Chêne-en-S.	420	74
Seyssel 01	981	01	Bassy	419	74
Minzier	947	74	Clermont	408	74
Clarafond-A.	938	74	Usinens	385	74
Marlioz	843	74	Musièges	377	74
Éloise	837	74	Vanzay	317	74
Desingy	806	74	Chavannaz	208	74
Contamine-S.	669	74	Chessenaz	202	74
Menthonnex-sous-Cl.	656	74	Droisy	162	74

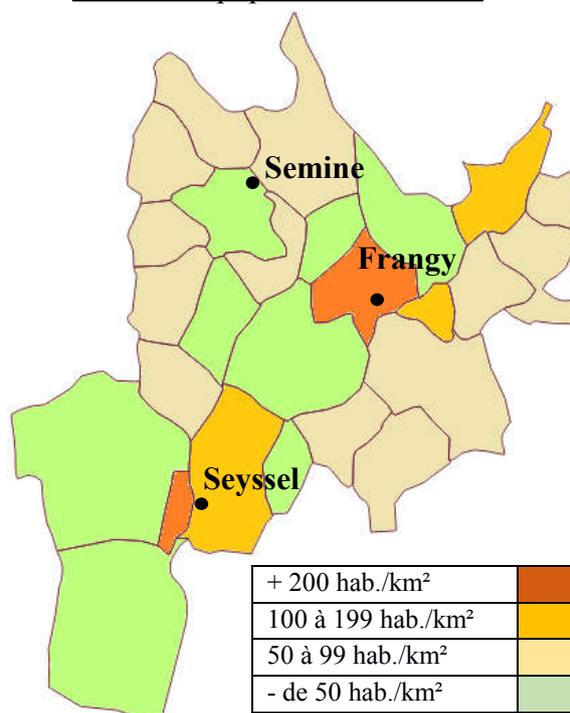
Source : INSEE, RGP 2014, CC Usses et Rhône.

Les communes sont relativement peu peuplées (730 habitants en moyenne) mais connaissent des dynamiques démographiques importantes.

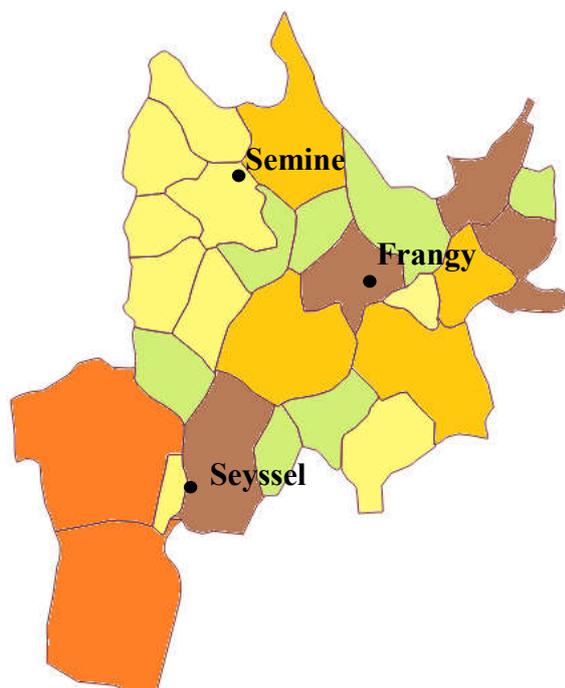
Population 2013 des communes :



Densité de population en 2013 :



Source : INSEE, RGP 2013, CC Ussets et Rhône

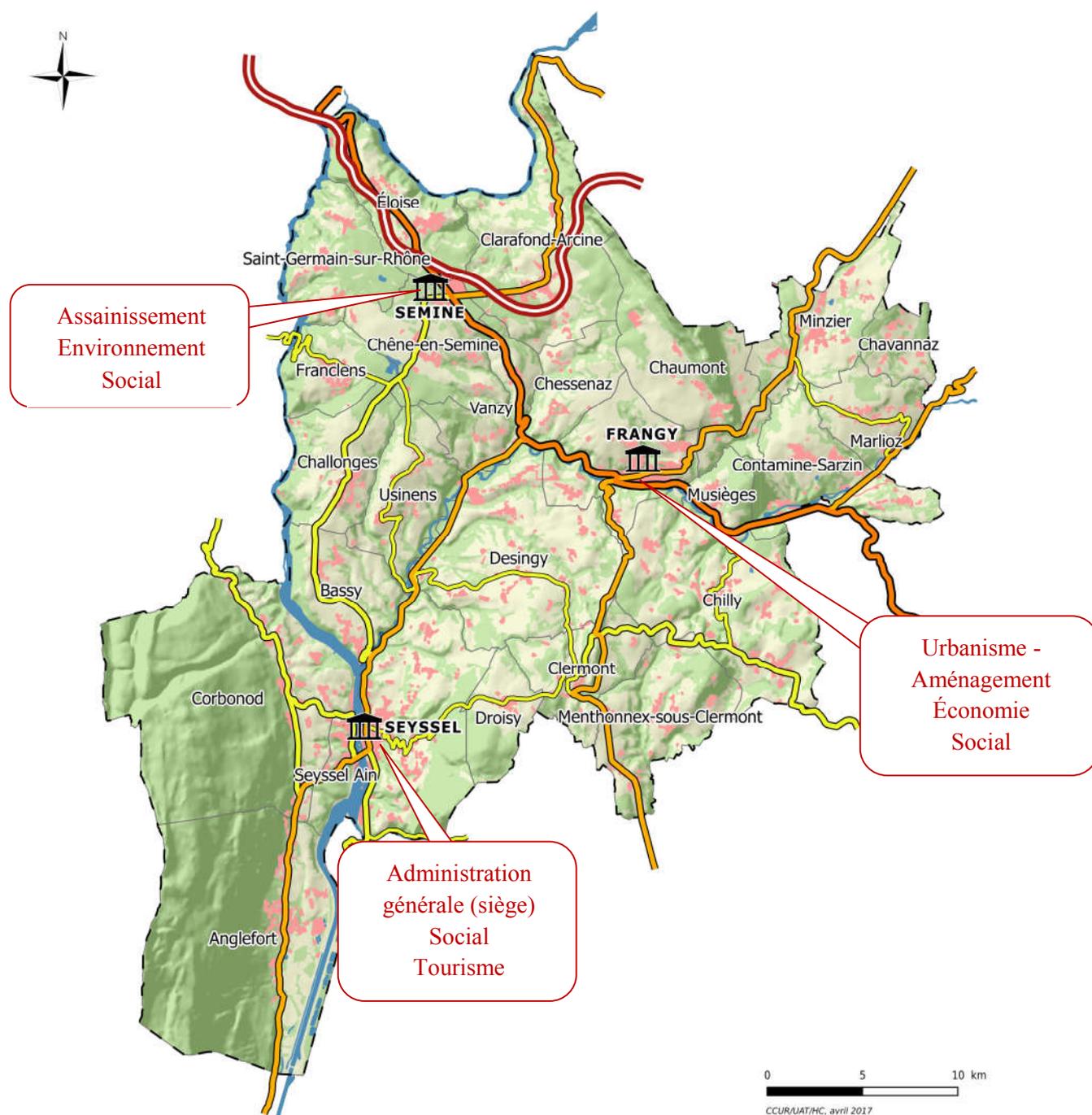


Le territoire a connu une importante augmentation de sa population entre 1999 et 2014. La carte ci-contre montre les communes qui ont été le plus concernées, en nombre d'habitants gagné entre ces deux dates.

Source : INSEE, Communauté de Communes Ussets et Rhône

### B-3 Des compétences tournées vers le service à la population

La Communauté de Communes Ussets et Rhône compte 46,5 agents pour 35,5 ETP.



Source : Communauté de Communes Ussets et Rhône.

## C- Une stratégie territoriale et politique tournée vers le service à la population

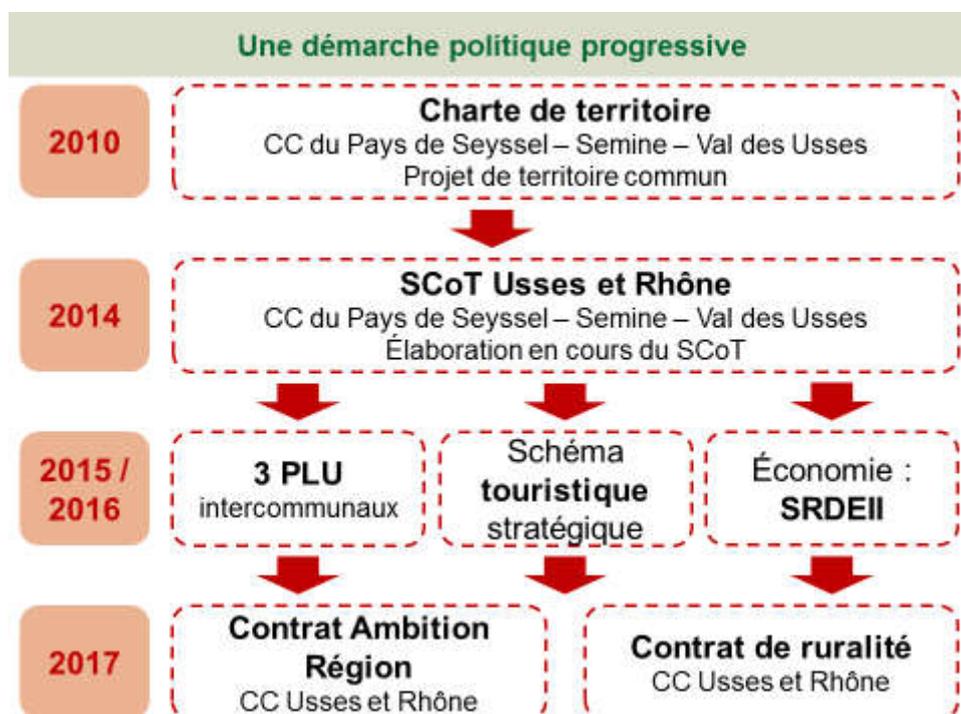
La Communauté de Communes Usse et Rhône présente des atouts, des contraintes et des handicaps pour asseoir son développement dans l'avenir. Il convient ici de répondre aux enjeux à travers des projets structurants.

Les dynamiques économiques et socio-démographiques ont des conséquences en matière de renouvellement des services et des équipements, à la fois de la demande qui évolue ou en matière d'offre. Cette partie propose de revenir sur les équipements et services existants et de se projeter sur les besoins futurs pour le territoire.

La Communauté de Communes Usse et Rhône et les communes qui la composent gèrent différents types d'équipements. Nous retenons ici ceux qui ont une zone de chalandise intercommunale, qu'ils soient gérés par les communes ou l'intercommunalité.

### C-1 Une fusion après plusieurs années de travail en commun

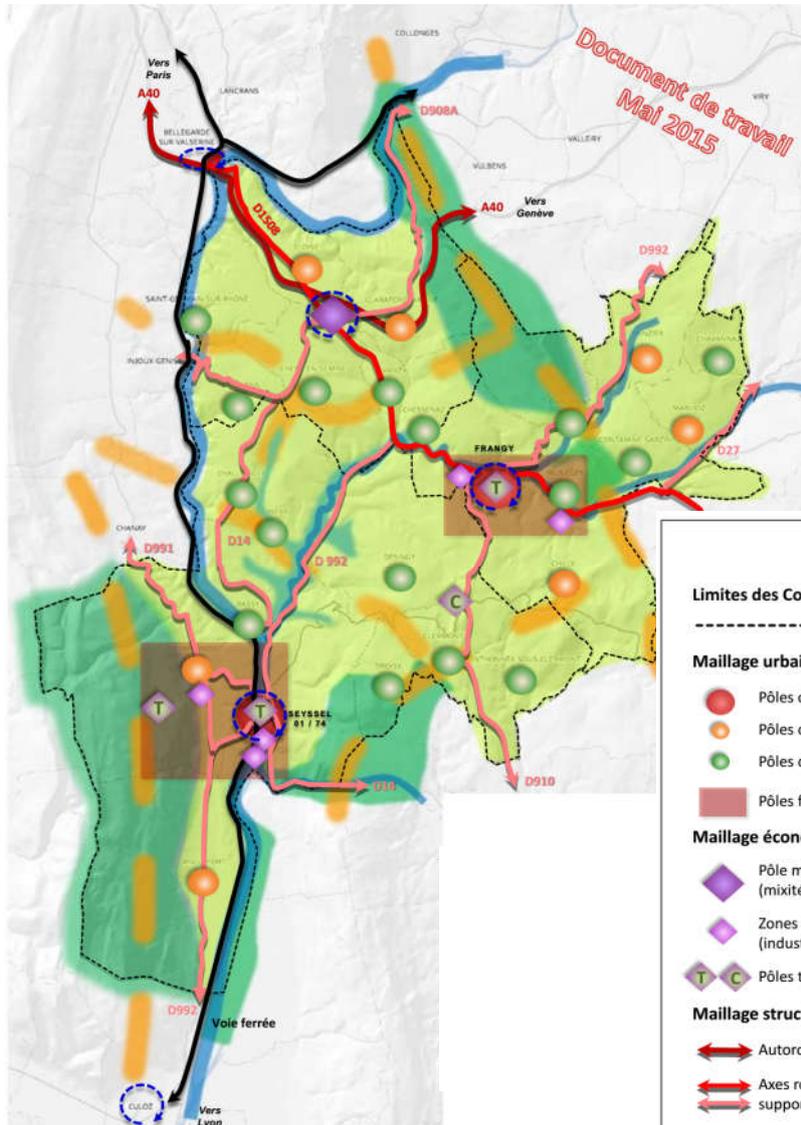
La nouvelle Communauté de Communes a été retenue pour la fusion à la suite d'une politique commune entreprise depuis 2010 :



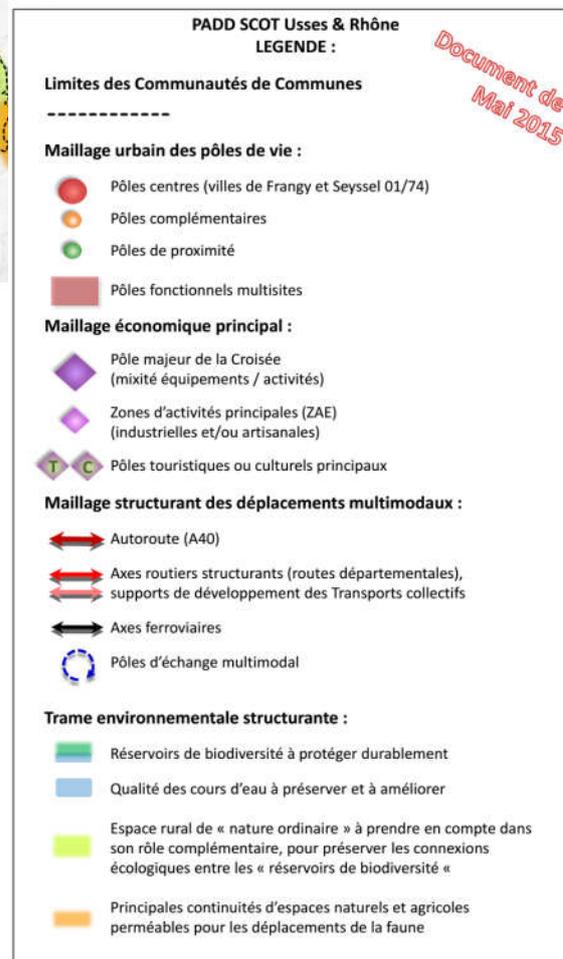
Source : CC Usse et Rhône

Les élus des trois Communautés de Communes ont entrepris un travail en commun très important depuis 2010. La fusion de 2017 vient conforter cette politique commune.

Le projet politique du SCoT Ussets et Rhône :



Le PADD inscrit les trois polarités de **Seysssel**, **Frangy** et de la **Semine** comme pilier du développement des Ussets et Rhône.



Source : SCoT Ussets et Rhône, projet de PADD

Les projets structurants du territoire suivent les orientations du SCoT Ussets et Rhône.

## C-2 Une stratégie de développement qui repose sur des thématiques ciblées

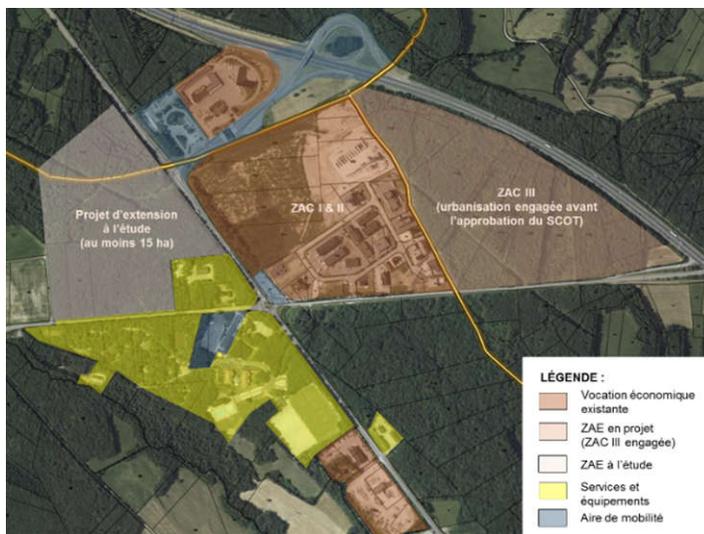
Les élus de la Communauté de Communes Usse et Rhône ont ciblé 4 thématiques stratégiques pour asseoir leur développement en lien avec le Contrat Ambition Région :

- le **développement économique**,
- les services en matière de **santé**,
- les équipements **éducatifs** et de **loisirs**,
- l'**environnement** et le recyclage des déchets.

À noter que les volets tourisme et sports sont traités par la région à travers des **politiques régionales sectorielles**. Ces thématiques ne figurent donc pas dans le Contrat Ambition Région.

### C-2-1 L'attractivité du territoire avec le développement économique

En lien avec le SCoT Usse et Rhône et le SRDEII élaboré par la région Auvergne-Rhône-Alpes, le site économique de la Semine s'inscrit comme un pôle de développement majeur pour la Communauté de Communes Usse et Rhône. Le parc d'activités économiques dispose de 20 hectares de surfaces économiques existantes (ZAC I et ZAC II), avec une extension en cours d'aménagement de 15 hectares (ZAC III). Une nouvelle extension est prévue pour 15 nouveaux hectares (ZAC IV).

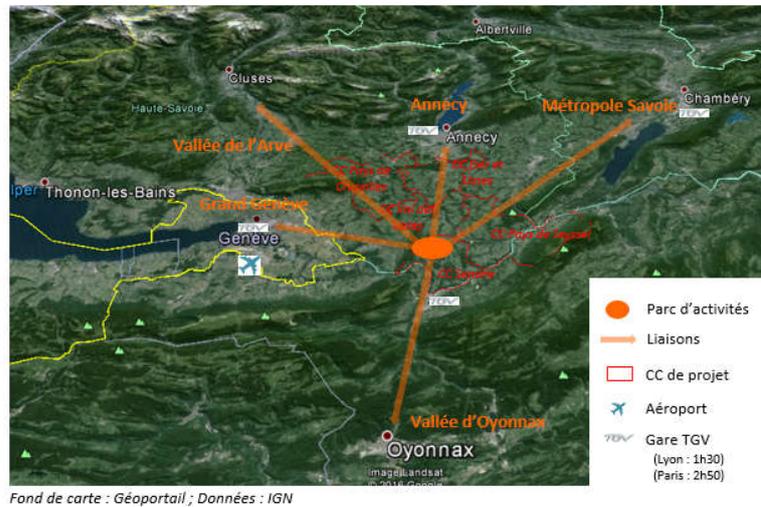


Le site de la Semine concentre un grand nombre d'équipements, de services et d'activités. Le secteur dispose d'un positionnement stratégique à l'échelle micro-régionale. Il se situe à proximité immédiate de la gare accueillant les TGV à Bellegarde (ligne Genève – Paris), et est très proche des aéroports de Genève-Cointrin et de Lyon-Saint-Exupéry. En outre, il fait valoir son échangeur autoroutier sur l'A40 qui porte le plateau à 30 minutes de

Genève et d'Annecy.

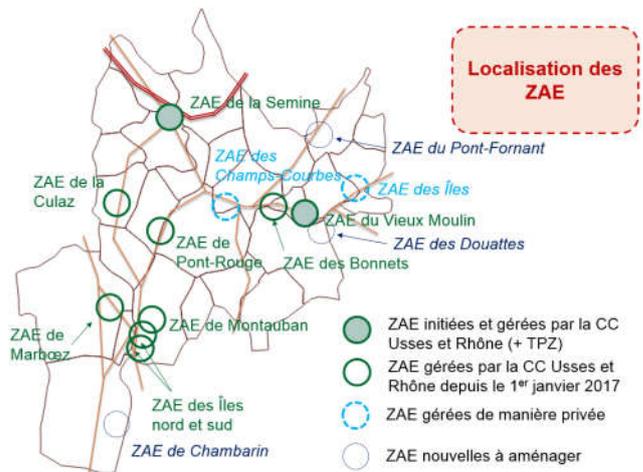
Un territoire au cœur des dynamiques économiques européennes (Genève – Lausanne – Lyon – Grenoble – Turin – Milan) :

Le plateau de la Semine bénéficie d'une position stratégique qui entre dans le cadre du Schéma Régional de Développement Économique, d'Innovation et d'Internationalisation (SRDEII).



En outre, la Communauté de Communes Ussets et Rhône gère, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, 9 zones d'activités économiques (ZAE) :

- 2 ZAE anciennement gérées par des Communautés de Communes :
  - ZAE de la Semine à Chêne-en-Semine et Clarafond-Arcine (CC Semine et aujourd'hui CC Ussets et Rhône),
    - ZAE du Vieux-Moulin à Musièges (CC Val des Ussets et aujourd'hui CC Ussets et Rhône),
- 7 ZAE anciennement gérées par des communes et aujourd'hui gérées par la Communauté de Communes Ussets et Rhône :
  - ZAE des Bonnets à Musièges,
  - ZAE de la Culaz à Challonges,
  - ZAE des Îles-nord à Seyssel Haute-Savoie,
  - ZAE des Îles-sud à Seyssel Haute-Savoie,
  - ZAE de Mabœz à Corbonod,
  - ZAE de Montauban à Seyssel Haute-Savoie,
  - ZAE de Pont-Rouge à Usinens.



Deux ZAE font l'objet de travaux d'extension : les **ZAE de Mabœz** (sur 3,5 hectares) sur la commune de Corbonod. Deux autres ZAE sont projetées à moyen terme : celles d'Anglefort (ZAE de Chambarin) et de Musièges (ZAE des Douattes).

Ces projets d'extension vont faire l'objet de travaux d'investissement pour permettre à des entreprises d'installer et de développer leurs activités et, ainsi, **conforter le rayonnement économique et l'attractivité d'Ussets et Rhône**.

### ***C-2-2 Les services en matière de santé : point stratégique du rayonnement du territoire***

La Communauté de Communes Usse et Rhône gère la maison de vie de la Semine ainsi que celle en cours de construction et qui secondera la première. Au sein de la première Maison de vie se trouvent :

- la crèche de la Semine, d'une capacité de 30 places,
- des professions médicales : médecin généraliste, infirmières, kinésithérapeute, sage-femme, ostéopathe...
- des logements pour des personnes âgées autonomes aux étages.

La maison de vie en cours de construction va renforcer la présence médicale avec un cabinet d'ophtalmologie, des médecins généralistes et autres professions médicales. De même, d'autres logements pour personnes âgées autonomes verront le jour aux étages.



*Les Maisons de vie existante et en cours de construction à la Semine.*

À noter que le Conseil départemental met à disposition des locaux de services de petite-enfance, de PMI et d'assistantes sociales dans les bourgs de Seyssel et Frangy.

Un projet de maison pluridisciplinaire de santé est à l'œuvre à Frangy afin de compléter l'offre en soin. Il devra accueillir des médecins et des professions paramédicales.

**L'offre en professions de santé est stratégique pour l'attractivité des territoires ruraux. Elle contribue également à la dynamique des territoires. À ce jour, l'offre en médecins et en spécialistes est clairement insuffisante. La collectivité devra poursuivre sa politique volontariste d'accueil et de mise à disposition de locaux.**

## D- Un soutien opérationnel qui se traduit par un accompagnement précis en matière d'équipements

De ce Contrat Ambition Région (CAR) ressortent 4 projets d'équipements de nature intercommunale pour les deux prochaines années pour le développement de la Communauté de Communes Usse et Rhône, parmi les priorités identifiées par ce dispositif. À noter que le tourisme et les loisirs est régit par d'autres fonds régionaux et n'entrent pas en ligne de compte dans le CAR.

### D-1 La création de terrains de tennis couverts

Nature du projet	Création de terrains de tennis couverts
Thématique	Équipements
Lieu	Semine – Chêne-en-Semine
Descriptif du projet	<p><b>Présentation du projet :</b> L'actuel terrain de tennis de la Semine ne répond pas aux attentes des usagers. Le terrain de tennis ne bénéficie pas de couverture, ni de locaux annexes. De fait les possibilités d'activités du Club de tennis sont réduites et inappropriées pour une exploitation permanente. Le futur équipement est projeté sur un terrain appartenant à la CCUR sur la zone de loisirs à La Semine. Le projet consiste à créer un court de tennis couvert avec annexes sur des courts de tennis existants en béton poreux. Cet équipement sportif complète des équipements sur la zone de loisirs de la Semine : terrain de football, salle omnisports, piscine, parcours de santé.</p> <p>La création d'un club de tennis intercommunal accompagne la création de cet équipement. Cet équipement a vocation à permettre la pratique du tennis de loisirs (100 licenciés au Club de tennis intercommunal, création en 2015) et l'apprentissage auprès de 40 jeunes/an. Le terrain de tennis est susceptible de permettre l'organisation de tournoi, championnat et compétition (jeunes notamment).</p> <p><b>Les objectifs :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Créer un équipement couvert attractif permettant de développer l'activité de tennis en conformité avec les normes de la Fédération Française de Tennis,</li> <li>- Répondre à la demande sociale pour une pratique permanente du tennis (jeunes et adultes), toutes saisons,</li> <li>- Compléter l'offre d'activités sportives de la zone de loisirs de la Semine.</li> </ul>
Justification dans le Contrat Ambition Région	- Le projet est de <b>nature intercommunale</b> car il dessert la population du territoire (Frangy – Semine – Seyssel).
Date prévue des	Début Novembre 2017, livraison Décembre 2018.

<b>travaux</b>	
<b>Coût total</b>	672 000 € HT
<b>Subventions acquises ou projetées</b>	Etat FSIL : 222 882,95 €
<b>Montant sollicité auprès du CAR</b>	268 800 € (40 %)

## D-2 La requalification de la base de loisir de Seyssel

<b>Nature du projet</b>	Requalification de la base de loisir de Seyssel
<b>Thématique</b>	Développement touristique
<b>Lieu</b>	Seyssel (communes de Seyssel Ain et de Seyssel Haute-Savoie)
<b>Descriptif du projet</b>	<p>La Communauté de Communes envisage la structuration d'une offre de produits touristiques de qualité, multi saison sur le Haut Rhône. La requalification du site aquatique de Seyssel Ain doit permettre de devenir une base de loisirs attractive et principale du Haut Rhône. Cela passe par un programme d'investissement pluriannuel.</p> <p>La base de loisirs a fait l'objet de mise à niveau sur les équipements mineurs sans refonte du mode de fonctionnement de la base, sans effets majeurs sur les bâtiments et équipements obsolètes. Ces derniers ne répondent plus à l'offre touristique attendue, ne permettent pas d'assurer un développement attendu et ne respectent pas les normes de sécurité et d'accessibilité PMR.</p> <p>Toutefois la base de loisirs présente un potentiel de développement des activités encore sous valorisée. Il est recherché un projet positionné sur une offre 4 saisons. Les équipements liés aux pratiques hivernales seront également recherchés : redéploiement et rentabilisation des équipements sur les autres saisons.</p> <p>Le projet se veut exemplaire en respectant l'éco conditionnalité.</p> <p><b>Les résultats attendus du projet :</b></p> <p><i>1- Sur l'offre touristique</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Diversification et développement de l'offre d'activités touristiques et aquatiques par la pratique des sports de pleine nature (escalade, randonnée, VTT, VAE, équitation, activités nautiques, activités nordiques avec la station de Sur Lyand....) ;</li> <li>- Amélioration des conditions d'accueil des pratiquants de l'itinérance : amélioration de la signalétique, actions ciblées à destination des jeunes... ;</li> <li>- Développement des modes d'itinérances doux avec la création de voies vertes et de pistes cyclables : lien avec les voies vertes de l'Ain et de la Via Rhona ;</li> <li>- Valorisation du patrimoine naturel et culturel, y compris le tourisme industriel lié à l'exploitation hydroélectrique du Rhône ;</li> <li>- Diversification et augmentation significative des publics fréquentant la base de loisirs : public familial, individuels et groupes, entreprises, clubs sportifs</li> <li>- Fréquentation sur 4 saisons</li> </ul>

	<p><i>2- Sur le patrimoine naturel et culturel :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Aménagement et valorisation du patrimoine naturel et culturel : aménagement de sites naturels, actions de préservation et de mise en valeur des espèces emblématiques du Haut Rhône</li> <li>- Actions visant à la suppression de pollutions visuelles.</li> </ul> <p><i>3- Sur la promotion de la destination « Montagnes du Jura » :</i> Actions de promotion et de communication externe et interne de la destination « Montagnes du Jura ».</p>
<p><b>Justification dans le Contrat Ambition Région</b></p>	<p>La requalification de la base de loisirs figure parmi les orientations stratégiques de la CCUR. Les axes d'action résultant du positionnement touristique Usses et Rhône consistant à « faire de ce territoire rural un univers naturel et serein, aux paysages verdoyants et aux patrimoines souvent discrets, un territoire attractif et accueillant aux prestations de qualité, pour des clientèles urbaines de proximité (familiales ou individuels) qui pourront lors de leurs excursions ou courts séjours, se ressourcer par la pratique d'activités douces au fil de l'eau et partir à la découverte des produits de ce terroir authentique ».</p> <p>Les objectifs poursuivis du projet concourent aux ambitions du CAR :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Développer des offres attractives basées sur les valeurs du territoire,</li> <li>- Faciliter la lisibilité du territoire en développant des outils incitatifs,</li> <li>- Développer l'offre d'accueil,</li> <li>- Mettre en marché des produits touristiques quatre saisons.</li> </ul> <p><b>Programme d'actions attendu</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Construction d'un nouveau local pour la mise en marché de canoé kayak, vélo et VAE, pédalo, etc.</li> <li>- Sécurisation du site : dévoiement d'une voirie, aménagement du parking VL, campings cars, sécurisation des accès,</li> <li>- Construction de sanitaires et douches H-F et PMR.</li> </ul>
<p><b>Date prévue des travaux</b></p>	<p>Janvier 2017 – Décembre 2019</p>
<p><b>Coût total</b></p>	<p>250 000 € HT</p>
<p><b>Subventions acquises ou projetées</b></p>	
<p><b>Montant sollicité auprès du CAR</b></p>	<p>100 000 € (40 %)</p>

### D-3 L'extension de la maison de vie

Nature du projet	Extension de la deuxième Maison de vie
Thématique	Santé – Service à la population
Lieu	Semine – Chêne-en-Semine
Descriptif du projet	<p>Le plateau de la Semine concentre un panel d'équipements et de services à la population mêlant activités sportives et de loisirs, ainsi que des locaux médicaux et une crèche. Une première maison de vie existe. Elle abrite une crèche de 30 places, des locaux pour les professions de santé, ainsi que des logements aux étages à destination des personnes âgées autonomes et gérés directement par la collectivité. Les professions de santé sont les suivantes : médecin généraliste, infirmières, kinésithérapeutes et balnéo, orthophonistes, sage-femme...</p> <p>En 2017, une deuxième Maison de vie est en cours d'aménagement. Comme la première, elle abritera des locaux pour les professionnels de santé ainsi que des logements aux étages. Les demandes d'installations sont nombreuses car les professionnels veulent bénéficier du site attractif. Sont attendus des médecins généralistes et des dentistes, notamment.</p> <p>Les travaux débuteront durant le 2<sup>ème</sup> semestre 2017 et s'achèveront en 2018.</p>
Justification dans le Contrat Ambition Région	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le projet est de <b>nature intercommunale</b> car il dessert la population du territoire (Frangy – Semine – Seyssel) et même de Bellegarde-en-Valserine</li> <li>- Il favorise les services à la personne en permettant l'<b>accès aux services de santé</b></li> <li>- Il regroupe les professions médicales pour offrir un <b>équipement central</b> et pratique avec des stationnements, de <b>plain-pied</b> et donc <b>accessible à tous</b></li> </ul>
Date prévue des travaux	2 <sup>ème</sup> semestre 2017
Coût total	338 700 € HT
Subventions acquises ou projetées	État – DETR Région Auvergne-Rhône-Alpes CD de Haute-Savoie
Montant sollicité auprès du CAR	135 480 € (40 %)

### D-4 Les projets de nature économique

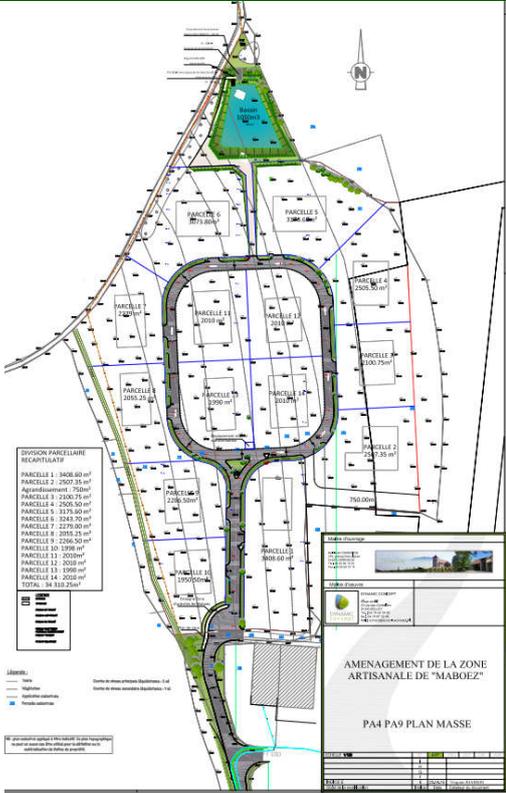
La Communauté de Communes Ussets et Rhône porte de nombreux projets en matière de développement économique. Deux ressortent particulièrement : les aménagements des Zones d'Activités Économiques (ZAE) sont en cours d'extension dans le territoire et peuvent concourir au CAR au titre du développement économique : celles de la Semine et de Mabœz.

**D-4-1 La ZAE de la Semine (ZAC III)**

Nature du projet	Extension d'une ZAE
Thématique	Développement économique
Lieu	Semine – Clarafond-Arcine
Descriptif du projet	<p>Le plateau de la Semine compte, outre ces équipements et ces services, un parc d'activité qui a été aménagé dans le début des années 2000. Deux procédures de ZAC ont déjà eu lieu et une 3<sup>ème</sup> est en cours aujourd'hui, objet de la demande de soutien au CAR.</p> <p>Les deux premières ZAC comprennent 21,1 hectares d'entreprises artisanales et commerciales. Le projet de ZAC III ajoutera 12 hectares de surfaces commercialisables supplémentaires à vocation artisanales et industrielles.</p> 
Justification dans le Contrat Ambition Région	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le site de la Semine a été identifié dans le SCoT Usse et Rhône en cours de finalisation comme <b>stratégique pour le développement économique d'Usse et Rhône</b></li> <li>- Il comprend des <b>terrains plats, directement accessibles</b> depuis l'autoroute sans traversée de village</li> <li>- Le site est <b>attractif sur le plan de la Communauté de Communes</b> mais aussi au <b>niveau micro-régional</b> (Grand Genève)</li> <li>- La <b>dimension du projet est régionale</b> au vu de sa situation</li> <li>- Le projet n'a <b>pas d'impacts sur les surfaces agricoles</b></li> </ul>
Date prévue des travaux	1 <sup>er</sup> semestre 2018
Coût total	4 384 516 € HT
Subventions acquises ou projetées	En cours de définition : DETR et FSIL (État), Réserves parlementaires, FEDER.

Ce projet pourra éventuellement faire l'objet d'un accompagnement de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

**D-4-2 La ZAE de Mabœz**

Nature du projet	Extension d'une ZAE	
Thématique	Développement économique	
Lieu	Corbonod	
<p><b>Descriptif du projet et justification dans le Contrat Ambition Région</b></p>	<p>La ZAE de Mabœz, à Corbonod, dispose d'une surface existante de 1,5 hectare, occupée par des activités artisanales.</p> <p>Aussi, une extension de la ZAE est en cours, sur une surface de 3,5 hectares, dont 3,1 commercialisables, avec 14 lots définis. De nombreuses demandes ont déjà été enregistrées.</p>	
<p><b>Justification dans le Contrat Ambition Région</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La <b>demande est importante</b> dans le secteur de l'Ain, en rive droite du Rhône (Bugey, Colombier, Michaille)</li> <li>- Le secteur a été identifié par le SCoT Usse et Rhône en cours de finalisation comme un <b>pôle d'équilibre</b> autour de Seyssel</li> <li>- Le <b>rayonnement</b> de cette zone d'activités est <b>intercommunal</b></li> </ul>	
<p><b>Date prévue des travaux</b></p>	<p>2<sup>ème</sup> semestre 2017</p>	
<p><b>Coût total TTC</b></p>	<p>1 188 493 € HT</p>	
<p><b>Subventions acquises ou projetées</b></p>	<p>État – DETR : 187 030 € (25 %)                      État – Contrat de ruralité : 26 184 € (3,5 %)                      Réserve parlementaire : 10 000 € (1,33 %)                      CD de l'Ain : 75 000 € (10,02 %)</p>	

Ce projet pourra éventuellement faire l'objet d'un accompagnement de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

## Table des sigles

<b>ARS</b>	Agence Régionale de Santé
<b>CAR</b>	Contrat Ambition Région
<b>CC</b>	Communauté de Communes
<b>CCUR</b>	Communauté de Communes Usses et Rhône
<b>CD</b>	Conseil Départemental
<b>CDDRA</b>	Contrat de Développement Durable Rhône-Alpes
<b>DETR</b>	Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux
<b>EPCI</b>	Établissement Public de Coopération Intercommunale
<b>ETP</b>	Équivalent Temps Plein
<b>FEDER</b>	Fond Européen pour le Développement Régional
<b>FSIL</b>	Fond de Soutien à l'Investissement Local
<b>INSEE</b>	Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques
<b>OCTAT</b>	Office Cantonal de la Statistique
<b>PADD</b>	Projet d'Aménagement et de Développement Durables
<b>PLU</b>	Plan Local d'Urbanisme
<b>PMI</b>	Protection Maternelle et Infantile
<b>RGP</b>	Recensement Général de la Population
<b>SCoT</b>	Schéma de Cohérence Territoriale
<b>SIDEFAGE</b>	Syndicat intercommunal de Gestion des Déchets du Faucigny - Genevois
<b>SIE</b>	Syndicat Intercommunal des Eaux
<b>SRDEII</b>	Schéma Régional de Développement Économique, d'Innovation et d'Internationalisation
<b>TGV</b>	Train à Grande Vitesse
<b>TPZ</b>	Taxe Professionnelle de Zone
<b>TTC</b>	Toutes Taxes Comprises
<b>ZAC</b>	Zone d'Aménagement Concertée
<b>ZAE</b>	Zone d'Activités Économiques